



Suivi de la décision de la CIEE du 21/9/23 sur l'accord de biosécurité

(English below. The English text was the one discussed by the working group, this being the working language agreed upon)

Cette note concerne la révision de l'accord de coopération en matière de biosécurité. L'un des principaux points de désaccord concernait le champ d'application de l'accord révisé, qui a finalement été résolu par la réunion de la CIEE du 21/9/23 en créant deux processus parallèles, l'un axé sur la révision de l'accord de coopération existant et l'autre sur la création d'un nouveau groupe de travail, traitant des préoccupations éthiques et liées à la durabilité des OGM par rapport à leurs homologues non génétiquement modifiés. Ils ont chargé le groupe de travail sur l'accord de biosécurité de mettre en place ce nouveau groupe de travail d'ici janvier 2023. La présente note rendra compte des progrès accomplis.

La décision du CIEE mentionne « des dossiers d'OGM et de non-OGM connexes », ce qui laisse une certaine marge d'interprétation quant aux secteurs à inclure ou non en fonction de leur durabilité et de leurs impacts éthiques. Il a été décidé de confier au sous-groupe de travail informel sur la durabilité déjà établi dans le passé le mandat de préparer l'IKW du 25/1/24 et d'approfondir les thèmes possibles sur lesquels un nouveau groupe de travail se concentrerait. La DGEM a repris son rôle de facilitateur de cette groupe.

Ce sous-groupe s'est réuni online fin novembre et a identifié les différents secteurs dans lesquels les OGM sont actifs, les projets d'objectifs possibles pour le groupe de travail à créer et la question de savoir si le travail doit être effectué au cas par cas ou de manière plus générale. Ceci afin de pouvoir sélectionner les experts du nouveau groupe et de leur fournir des informations suffisantes. L'orientation thématique serait décidée après une analyse de la pertinence et de l'aspect pratique par secteur, effectuée par le facilitateur, suivie d'un vote de priorité par les différents membres du groupe. Les secteurs sélectionnés étaient les suivants : Systèmes alimentaires, biocarburants, produits pharmaceutiques, biocontrôle et remédiation, plantes ornementales et matériaux. Pour chaque secteur, le rôle des animaux, des plantes, des champignons et des micro-organismes a été examiné. L'exercice de priorisation visait à sélectionner les thèmes de la première itération des groupes de travail, en tenant compte des échéances de la décision de la CIEE. D'autres thèmes pourront être ajoutés plus tard.

En ce qui concerne la durabilité, il semble y avoir un soutien général pour se concentrer sur les systèmes alimentaires, à condition que cela soit fait à une échelle holistique et soit basé sur des données réelles et fiables. Cette attention portée aux systèmes alimentaires est conforme à la note présentée par le groupe de travail lors de la précédente réunion de la CIEE sur le sujet.

En ce qui concerne l'éthique, le groupe de travail a accordé une priorité à trois sujets : les systèmes alimentaires (avec un intérêt particulier pour les animaux génétiquement modifiés), les produits pharmaceutiques et le rôle du gouvernement dans son ensemble pour influencer les choix des consommateurs sur la base de raisons durables et éthiques. Une deuxième réunion du groupe de travail, le 16/1/24, a décidé de mettre l'accent sur les produits pharmaceutiques éthiques, compte tenu du peu de temps disponible pour les travaux et de l'existence d'une expertise pertinente sur le sujet. La méthodologie acquise pourrait alors inspirer les travaux futurs sur les systèmes alimentaires.

éthiques à un stade plus tard. Le rôle du gouvernement sera traité comme une question horizontale, et non comme un sujet distinct en soi.

Concernant les prochaines étapes :

- La proposition de donner un nom au sous-groupe de travail sur la durabilité et l'éthique - ceci à des fins de communication - a été soutenue par les membres du groupe préparatoire. Le nom serait « Comparing Innovative Practices Regarding Ethical and Sustainable Aspects – Platform » ou « CIPRESA-platform » en abrégé ;
- La DGEM assumera le rôle de pilote pour ce groupe. D'autres administrations sont invitées à fournir des sous-pilotes à ce processus pour chaque sujet sélectionné, afin d'aider le pilote avec une expertise pertinente ;
- Des instituts et services disposant d'une expertise pertinente ont été identifiés en ce qui concerne les produits pharmaceutiques éthiques et les systèmes alimentaires durables. La DGEM les contactera en tant que pilote pour leur demander s'ils ont des experts intéressés à rejoindre la plate-forme CIPRESA ou s'ils connaissent des experts intéressés à la rejoindre.
- Ces experts seront invités à une réunion de démarrage de la plate-forme CIPRESA.

Nous notons la nature préliminaire des conclusions ci-dessus sur la portée et les actions futures, car le groupe de travail plénier n'a pas encore été informé à ce sujet lorsque cette note a été soumise au secrétariat de la CIEE. Cette note sera toutefois diffusée pour permettre aux administrations qui n'ont pas participé à sa rédaction d'informer leur niveau politique de toute question qu'elles pourraient avoir.

La DGEM, en tant que pilote de la plate-forme CIPRESA, peut présenter un rapport oral supplémentaire sur les activités du groupe préparatoire lors du CIEE si cela s'avère nécessaire.

Point d'information pour la CIEE :

Suite à la décision de la CIEE du 21/9/2023, lorsque les membres demandent au groupe de travail de tenir la CIEE informée de l'établissement du nouveau sous-groupe de travail, le GT Révision Accord de Biosécurité informe les membres de la CIEE de son travail pour établir cette activité via le rapport ci-joint.

Follow-up of the CIEE/UICL decision of 21/9/23 on the Biosafety Agreement

This note concerns the revision of the biosafety cooperation agreement. One of the main points of contention was the scope of the revised agreement, which was ultimately resolved by the CIEE/UICL meeting of 21/9/23 by creating two parallel processes, one focusing on a revision of the existing cooperation agreement and one on the creation of a new workstream, addressing the ethical and sustainability-related concerns of GMOs compared to their non-GM counterparts. They mandated the working group on the biosafety agreement to set up this new working group by January 2023. This note will report on the progress.

The CIEE/UICL decision mentioned '*des dossiers d'OGM et de non-OGM connexes/GGO- en connexe niet-GGO dossiers*', which left some room of interpretation which sectors should be included or not regarding their sustainability and ethical impacts. It was decided to give the mandate to the informal sustainability sub-working group already established in the past to prepare the IKW of 25/1/'24 and look deeper into the possible themes a new working group would focus on. DGEM reprised its role as convenor.

This sub-group met online late November and identified the different sectors in which GMOs are active, possible draft goals for the to be established working group and if the work should be case-by-case or rather more general. This to be able to select the experts for the new group and provide sufficient information to them. The thematic focus would be decided after an analysis done by the convenor on relevance and practicality per sector, followed by a priority vote by the different members of the group. The selected sectors were: Food systems, Biofuels, Pharmaceuticals, Biocontrol & remediation, Ornamentals and Materials & other goods. For each sector, the role of animals, plants & mushrooms and micro-organisms was discussed. The priority exercise was meant to select topics in the first iteration of the working groups, taking into account the deadlines of the CIEE/UICL decision. Others may be added on at a later stage.

Regarding sustainability, there seems to be a general support to focus on food systems, on the condition this is done on a holistic scale and is based on real and trustworthy data. This attention for food systems is in line with the note this working group presented during the previous CIEE/UICL meeting on the subject.

Regarding ethics, three topics were given high priority by the working group, this being food systems (with particular interest in GM animals), pharmaceuticals and the role of the government as a whole in impacting consumers choice based on sustainable and ethical reasons. A second meeting of the working group on 16/1/'24 decided on a focus on ethical pharmaceuticals, noting the limited time for the work and the existence of relevant expertise on the topic. The acquired methodology may then inspire future work on ethical food systems at a later stage. The role of the government will be treated as an horizontal issue, not as a separate topic per se.

Concerning the next steps:

- The proposal to give a name to the sub-working group on sustainability and ethics – this for communication purposes – was supported by the members of the preparatory group. The name would be 'Comparing Innovative Practices Regarding Ethical and Sustainable Aspects – Platform' or 'CIPRESA-platform' for short;
- DGEM will take the role of pilot upon itself for this group. Other administrations are invited to provide sub-pilots to this process per selected topic, to aid the pilot with relevant expertise;

- Institutes with relevant expertise were identified regarding ethical pharmaceuticals and sustainable food systems. DGEM will contact these in its role as pilot to ask if they have experts interested to join the CIPRESA-platform or if they know of experts with an interest to join.
- These experts will be invited for a start-up meeting of the CIPRESA-platform.

We note the preliminary nature of the above conclusions on scope and further actions, as the plenary working group was not yet informed on this when this note was submitted to the UICL/CIEE Secretariat. This note however will be circulated to allow for administrations not involved in its drafting to inform their political level on any issues they may have.

DGEM, in its role as pilot of the CIPRESA-platform, may give a further oral report of the activities of the preparatory group during the CIEE/UICL if deemed necessary.

Draft IKW decision:

NL: In navolging van het besluit van de ICL van 21/9/2023, waarbij de WG wordt gevraagd door de leden om de UICL op de hoogte te houden van haar activiteiten aangaande de opstart van de nieuwe subwerkgroep, informeert de WG Herziening Bioveiligheidsakkoord de leden van de UICL via het bijgevoegde verslag over haar werkzaamheden om deze opstart te realiseren.

FR : Suite à la décision de la CIEE du 21/9/2023, lorsque les membres demandent au groupe de travail de tenir la CIEE informée de l'établissement du nouveau sous-groupe de travail, le GT Révision Accord de Biosécurité informe les membres de la CIEE de son travail pour établir cette activité via le rapport ci-joint.